

**Procès-verbal du conseil d'établissement
de l'école secondaire Le Sommet**

Le 18 septembre 2019

Procès-verbal de la séance ORDINAIRE du conseil d'établissement tenue le mercredi 18 septembre 2019 à 19 h, à la bibliothèque de l'école secondaire Le Sommet, 120, rue de la Polyvalente, Québec à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

GUERTIN, Carl-Éric	Parent
LESSARD, Nathalie	Parent
MUNGER, Suzie	Parent
POULIN, Christian	Parent
ROBERGE, Marie-France	Parent
SAVARD, Geneviève	Parent
UWAMALIYA, Jeanne D'Arc	Parent
BELISLE, Julie	Enseignante
CÔTÉ, Patricia	Enseignante
CYR, Geneviève	Enseignante
LEGAULT, Maxime	Enseignant
OUELLET DALLAIRE, Laurie	Enseignante
TREMBLAY BOUCHARD, Lina	Enseignante
TREMBLAY, Johanne	Professionnelle - AVSEC
BOIES, Sophie	Soutien – Tech. travaux pratiques
TREMBLAY, Véronique	Représentante de la communauté
PARTICIPENT À CETTE SÉANCE	
GOSSELIN, Annie	Directrice
DESROCHES, Maryse	Directrice adjointe
PARADIS, Madeleine	Gestionnaire administrative d'établissement
ÉTAIENT ABSENTS À CETTE SÉANCE	
LORRIN, Ludovic	Parent
FORTIER BARBEAU, Louise	Représentante de la communauté
LEMIEUX, Stéphanie	Directrice adjointe

MOT DE BIENVENUE

Madame Annie Gosselin souhaite la bienvenue à tous les membres et les remercie pour leur présence.

1. VÉRIFICATION DU QUORUM

On constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mot de bienvenue

1. Vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi du procès-verbal du 5 juin 2019
4. Fonctionnement du Conseil d'établissement
 - 4.1 Élection
 - 4.2 Présidence C.E. (art. 57, 58)
 - 4.3 Vice-présidence du C.E.
 - 4.4 Règles de régie interne (art. 67)
 - 4.5 Calendrier des rencontres du C.E. (art. 67)
 - 4.6 Fiche information personnelle
5. Nomination des représentants de la communauté (art. 42)
6. Dénonciation d'intérêts (art. 70)
7. Parole au public
8. Parole aux élèves
9. Correspondance de la présidence
10. Comité de parents
 - 10.1 Rôle du comité
 - 10.2 Nomination du représentant
 - 10.3 Calendrier des rencontres du comité de parents
 - 10.4 Autorisation de transmission de renseignements
11. Plan d'action découlant du Projet éducatif
12. Information de la direction
 - 12.1 Activités promotionnelles
 - 12.2 Organisation scolaire 2019-2020
 - 12.3 Formation offerte aux membres du CE
13. Modification au calendrier – Réveillon de Noël
14. Campagne de financement
15. Calendrier des activités / sorties éducatives (art. 87)
16. Autres sujets
17. Questions des membres
18. La levée de l'assemblée

C.E. 19-20-01

Madame Marie-France Roberge, secondée par Monsieur Carl-Éric Guertin, propose l'adoption de l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

- 12.4 Coin fumeurs
- 13.1 Modification au calendrier scolaire – ajout évaluation math sec.2 le 19 mai

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. **ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL 5 JUIN 2019**

Madame Marie-France Roberge, secondée par Madame Geneviève Cyr, propose l'adoption du procès-verbal.

Suivis

Point 8 : Projet éducatif 2019-2022

Un contrat sera donné pour le montage du document promotionnel qui sera déposé sur le site internet de l'école.

Concernant le bilan des 1500 sorties de classes, nous allons essayer de trouver une façon d'identifier à combien d'élèves cela réfère.

Le tableau des taux de diplomation des écoles secondaires de la CSDPS est présenté sur projecteur et expliqué par Madame Annie Gosselin.

Point 14 : Horaire des élèves calendrier scolaire 2019-2020

Suite aux possibles modifications de l'horaire de classe des élèves, qui avait été discuté l'an dernier, finalement il n'y aura aucune modification. Il y a seulement 2 autobus qui arrivent deux ou trois minutes plus tard que tous les autres autobus. Donc, l'horaire des cours demeure le même que l'an passé.

Point 20 : Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale des parents a été une réussite. Il y avait 97 parents présents, et nous avons fait des élections. La même formule est à refaire l'an prochain.

C.E. 19-20-02

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

4.1 ÉLECTION

Madame Annie Gosselin explique le rôle du président et précise qui est éligible à ce poste.

4.2 PRÉSIDENTE C.E. (art. 57, 58)

Madame Suzie Munger, appuyée de Madame Marie-France Roberge, propose Monsieur Carl-Éric Guertin. Monsieur Carl-Éric Guertin accepte la présidence.

C.E. 19-20-03

Monsieur Carl-Éric Guertin est élu par acclamation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3 VICE-PRÉSIDENCE DU C.E.

Madame Suzie Munger propose Madame Geneviève Savard.
Madame Geneviève Savard accepte la vice-présidence.

Madame Geneviève Savard est élue par acclamation.

C.E. 19-20-04

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.4 RÈGLES DE RÉGIE INTERNE (art. 67)

Madame Annie Gosselin présente les règles de régie interne.

Monsieur Carl-Éric Guertin souligne qu'il n'y a pas de trésorier à notre CE.
Dans le cas de notre école, l'article 4 (p.2) et l'article 7 (p.3) ne s'appliquent pas, mais les membres souhaitent les conserver.

À la page 2, article 2, il manque un L à la dernière phrase « s'il y a lieu. »

Si un membre du Conseil d'établissement doit s'absenter, il doit aviser Madame Anick Bédard, secrétaire de la direction, ou Monsieur Carl-Éric Guertin, président.

L'adoption des règles de régie interne est proposée par
Madame Marie-France Roberge et secondée par Madame Patricia Côté.

C.E. 19-20-05

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

4.5 CALENDRIER DES RENCONTRES DU C.E. (art. 67)

L'adoption du calendrier est proposée par Madame Marie-France Roberge et secondée par Madame Jeanne D'Arc Uwamaliya.

Madame Marie-France Roberge et Monsieur Carl-Éric Guertin confirment leur absence pour la rencontre du 23 octobre. Madame Vanessa Lavigne sera avisée par Madame Anick Bédard, secrétaire de la direction.

C.E. 19-20-06

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.6 FICHE INFORMATION PERSONNELLE

Madame Annie Gosselin demande aux membres de compléter la fiche d'information personnelle et de la remettre à la fin de la rencontre.

5. NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ (art. 42)

Madame Louise Fortier Barbeau (St-Vincent-de-Paul) et Madame Véronique Tremblay (Carrefour jeunesse emploi) acceptent de poursuivre leur mandat pour l'année 2019-2020. Madame Véronique Tremblay est présente à la première rencontre, mais Madame Louise Fortier Barbeau est absente.

Madame Suzie Munger propose la nomination de Madame Véronique Tremblay et de Madame Louise Fortier Barbeau, secondée par Madame Jeanne D'Arc Uwamaliya.

C.E. 19-20-07

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS (art. 70)

Les membres doivent compléter ce document. Un membre qui a un conflit d'intérêts pourrait devoir se retirer dans le cas d'une discussion qui pourrait l'impliquer dans un potentiel conflit. Madame Annie Gosselin demande de remettre le document à la fin de la rencontre.

7. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas de public à cette rencontre.

8. PAROLE AUX ÉLÈVES

Aucun élève n'est présent à cette rencontre.
Les élections du Gouvernement étudiant auront lieu dans les prochains jours.
Nos représentants seront donc élus pour le prochain CE.

9. CORRESPONDANCE DE LA PRÉSIDENTE

Nous avons remis du courrier publicitaire à Monsieur Carl-Éric Guertin.

10. RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

10.1 RÔLE DU COMITÉ

Madame Suzie Munger explique le rôle du comité de parents. Le comité de parents reçoit de l'information en avance et cela peut alimenter les discussions en conseil d'établissement. Il s'agit aussi d'un lieu d'échange entre les parents de divers intervenants de la commission scolaire.

10.2 NOMINATION DU REPRÉSENTANT

Monsieur Carl-Éric Guertin explique qu'il doit y avoir un représentant par école. Madame Maryse Desroches précise que si le parent représentant ne peut pas se présenter à toutes les rencontres, un autre parent peut le remplacer.

Madame Nathalie Lessard, secondée de Madame Marie-France Roberge, propose Madame Suzie Munger. Madame Suzie Munger accepte, par contre, elle n'est pas disponible pour assister à toutes les rencontres.

Madame Jeanne D'Arc Uwamaliya se propose comme substitut.

Monsieur Carl-Éric Guertin propose que les parents du CÉ participent en alternance au comité de parents, comme l'an passé.

Avec le calendrier des rencontres, nous avons établi qui assisterait aux rencontres :

- 2 octobre : personne, car élections
- 23 octobre : Conseil d'établissement de l'école
- 27 novembre : Madame Jeanne D'Arc Uwamaliya
- 22 janvier : Madame Suzie Munger
- 19 février : Conseil d'établissement de l'école
- 18 mars : Madame Nathalie Lessard
- 15 avril : Monsieur Christian Poulin
- 10 juin : Madame Geneviève Savard

La déléguée officielle du comité de parents est Madame Suzie Munger et la personne substitut est Madame Jeanne D'Arc Uwamaliya.

C.E. 19-20-08

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.3 CALENDRIER DES RENCONTRES DU COMITÉ DE PARENTS

Le calendrier des rencontres a été remis.

10.4 AUTORISATION DE LA TRANSMISSION DE RENSEIGNEMENTS

Madame Annie Gosselin remet des formulaires à compléter au président et aux représentants du comité de parent soit Madame Suzie Munger et Madame Jeanne D'Arc Uwamaliya afin de transmettre leurs coordonnées.

11. PLAN D'ACTION DÉCOULANT DU PROJET ÉDUCATIF

Madame Maryse Desroches nous rappelle les 3 valeurs de l'école :
Respect, engagement et collaboration.

Ainsi que les 4 enjeux :
Motivation, communication, prévention et diplomation.

L'équipe-école va mettre en place 3 chantiers de travail composés de la direction, d'enseignants, de professionnels et de personnel de soutien. Le chantier motivation sera dirigé par Madame Stéphanie Lemieux, directrice adjointe du 1^{er} cycle et FMSS. Le chantier communication sera dirigé par Madame Annie Gosselin, directrice. Le chantier prévention sera dirigé par Madame Maryse Desroches, directrice adjointe du 2^e cycle et Pré-DEP.

Concernant le projet éducatif, le comité de pilotage est déjà composé des 4 membres de la direction, 3 enseignants et 1 professionnel. Cinq rencontres sont prévues pour l'année scolaire 2019-2020. Nous avons déjà tenu une rencontre, soit le 16 septembre dernier. Les 4 autres rencontres auront lieu aux dates suivantes 21 octobre, 2 décembre, 31 janvier et 14 avril de 15 h à 17 h.

Madame Annie Gosselin désire que 2 parents s'ajoutent au comité pour les 4 autres rencontres afin d'être impliqués dans le projet éducatif de l'école. Madame Suzie Munger se propose. Madame Marie-France Roberge se propose aussi, mais mentionne qu'elle ne pourra pas assister aux rencontres du 21 octobre et 2 décembre. Monsieur Christian Poulin se propose comme substitut.

Madame Annie Gosselin remercie les parents.

12. INFORMATION DE LA DIRECTION

12.1 ACTIVITÉS PROMOTIONNELLES

Nous sommes actuellement en période d'activités promotionnelles. L'équipe fait la tournée des écoles primaires du bassin afin de rencontrer les élèves de 6^e année pour leur parler de notre école, les inviter au Salon des Premières-Seigneuries du 6 octobre et à nos Portes ouvertes du 9 octobre ainsi que les inviter à s'inscrire via le guichet unique, à partir du 26 septembre.

12.2 ORGANISATION SCOLAIRE 2019-2020

Le décompte officiel a lieu le lundi 30 septembre. En date du 16 septembre, nous avons 969 élèves. Il y a une légère augmentation par rapport à l'an dernier. La clientèle détermine le financement de l'école. Il y a eu un certain nombre de transferts dans les 2 dernières semaines.

Nous comptons :

- 8 groupes en secondaire 1 pour 221 élèves
- 9 groupes en secondaire 2 pour 234 élèves
- 7 groupes en secondaire 3 pour 183 élèves
- 5 groupes en secondaire 4 pour 149 élèves
- 4 groupes en secondaire 5 pour 121 élèves
- 2 groupes en FMSS pour 38 élèves
- 1 groupe en Pré-DEP pour 23 élèves
- TOTAL 36 groupes pour 969 élèves

12.3 FORMATION OFFERTE AUX MEMBRES DU CE

Monsieur Carl-Éric Guertin informe les parents que la commission scolaire offre une formation aux parents au sujet de rôle et des responsabilités d'un CE. Il mentionne qu'il a déjà participé à cette formation.

L'invitation à la formation a été transmise aux parents membres du CÉ.

Madame Annie Gosselin demande si quelqu'un est intéressé à participer. Monsieur Christian Poulin manifeste son intérêt. Madame Anick Bédard, secrétaire de Madame Annie Gosselin, fera parvenir son inscription à la commission scolaire.

12.4 COIN FUMEURS

Madame Annie Gosselin informe les parents de la problématique du coin fumeurs.

Depuis l'arrivée des vapoteuses, le taux des élèves fumeurs est en hausse. À chaque répit, il y a environ 75 élèves qui fument et vapotent devant les premiers résidents de la rue de la Polyvalente. Les résidents se plaignent régulièrement, car les élèves marchent sur leur terrain, s'assoient sur le trottoir, se tiennent dans la rue, jettent leurs déchets par terre et certains s'énervent en cyclomoteur. Outre ces désagréments, Madame Annie Gosselin sensibilise les membres du Conseil sur l'enjeu de sécurité d'avoir un nombre important d'élèves qui se retrouvent dans la rue. Tous les élèves de l'école ont été rencontrés, par niveau, à l'auditorium en début d'année et ont été sensibilisés à la situation. Il leur a été demandé de revenir rapidement sur les terrains de l'école et de ne pas flâner dans la rue s'ils ne vapotent pas. De plus, nous avons un manque de surveillants d'élèves dû à la difficulté de recrutement.

Plusieurs démarches ont été faites par la direction de l'école, et ce, depuis 2015. Des démarches ont été entreprises auprès de la Commission scolaire, du gouvernement et du service de police. Parmi les nombreuses pistes de solutions envisagées afin d'éviter tout risque d'accidents, le déplacement du coin fumeurs semble être la meilleure solution. Le fait que l'école soit géographiquement située dans une rue cul-de-sac, sur le haut d'une côte complexifie notre situation. La vente d'une partie de notre terrain est la seule solution pour assurer la sécurité des élèves qui doivent quitter les terrains pour vapoter.

Le déplacement des élèves vers un autre endroit entraînera nécessairement des coûts.

Bien que l'ensemble des membres du conseil d'établissement ne sont pas en faveur de faciliter de telles habitudes de vie, et qu'ils ont le souci de respecter la loi sur le tabac, tous sont d'avis que l'école doit entreprendre des démarches assurant la sécurité des élèves, et ce, au moindre coût possible.

13. MODIFICATION AU CALENDRIER – RÉVEILLON DE NOËL

Comme par les dernières années, il est projeté d'organiser une Fête de Noël le jeudi 19 décembre en soirée, de 16 h 15 à 21 h 15 en lieu et place de la journée de classe du 20 décembre. La programmation de cet événement sera travaillée sous peu.

Il est proposé par Madame Suzie Munger, secondée par Madame Marie-France Roberge, d'autoriser la modification au calendrier scolaire afin d'organiser un Réveillon le 19 décembre en soirée. Les cours seront suspendus le vendredi 20 décembre.

C.E. 19-20-09

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.1 AJOUT ÉVALUATION MATH SEC.2, LE 19 MAI

Le 20 mai AM était prévu l'examen du ministère en français écriture pour les élèves de 2^e secondaire.

Le 20 mai PM s'est ajouté l'examen de mathématique pour tous les niveaux, mais afin de ne pas donner 2 examens aux élèves de 2^e secondaire durant la même journée, nous avons déplacé l'examen de mathématique des élèves de 2^e secondaire le 19 mai PM.

Voici la modification apportée au calendrier dû à l'ajout de l'évaluation :

- 19 mai PM : examen mathématique sec. 2

Des précisions seront apportées concernant les examens du 20 mai.

C.E. 19-20-10

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14 CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Madame Madeleine Paradis explique la campagne de financement pour l'année scolaire 2019-2020. Au lieu d'utiliser le catalogue d'articles divers comme les années passées, les élèves pourront vendre des pains artisanaux par le biais de la compagnie Perfection. La vente de pain génère des profits de 40 % aux élèves.

Madame Marie-France Roberge appuyée par Monsieur Christian Poulin, propose l'adoption de la campagne de financement.

C.E. 19-20-11

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. CALENDRIER DES ACTIVITÉS / SORTIES ÉDUCATIVES (art. 87)

Madame Annie Gosselin explique le fonctionnement du calendrier.

Les activités sont d'abord présentées en CPE (comité de participation de l'école). Ce comité siège tous les jours 8. Lorsqu'elles sont acceptées, le détail des activités est envoyé par courriel aux membres de CE. Ceux-ci auront un délai de 48 heures pour émettre des questionnements ou des réticences, s'il y a lieu. S'il n'y a pas de commentaire des membres, les activités seraient approuvées par le CE avec l'accord du président.

Les membres du CE sont favorables au maintien de ce fonctionnement.

Madame Geneviève Savard, secondée par Madame Geneviève Cyr, propose l'adoption de la proposition.

C.E. 19-20-12

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19. AUTRES SUJETS

Pas d'autre sujet.

20. QUESTIONS DES MEMBRES

Pas de question

21. LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

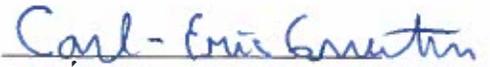
Avant la levée de l'assemblée, Madame Annie Gosselin suggère que chacun des membres se présente aux autres membres du conseil d'établissement, ce qui n'a pas été fait en début de rencontre.

C.E. 19-20-13

Madame Laurie Ouellet Dallaire, secondée par Madame Marie-France Roberge, propose la levée de l'assemblée à 19 h 37.



Anick Bédard,
Secrétaire de la rencontre



Carl-Éric Guertin
Président